



DOSSIER DE PRESSE



S O M M A I R E

PRESENTATION DU SER

LE SER EN BREF

-- 2 --

UN SYNDICAT ENGAGÉ EN FAVEUR
DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

-- 3 --

LES MISSIONS DU SER

-- 4 --

UN SYNDICAT REPRÉSENTATIF,
ORGANISÉ AUTOUR DE 6 SECTIONS

-- 4 --

LES ADHÉRENTS DU SER

-- 5 --

LES TROIS AXES DE TRAVAIL DU SER : POUR LA SÉCURITÉ, POUR TOUS, POUR DEMAIN

L'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS :
UNE CONDITION ESSENTIELLE POUR
LA SECURITE DES USAGERS
DE LA ROUTE ET DE LA RUE

-- 6-7 --

L'EGALITE D'ACCES A LA ROUTE :
GARANTIR LA MOBILITE DE TOUS,
EN TOUTE SECURITE

-- 8-9 --

INNOVER POUR LA SECURITE
DES USAGERS DE LA ROUTE
ET DE LA RUE

-- 10-11 --



• PRÉSENTATION DU SER



LE SER EN BREF

Le Syndicat des Equipements de la Route (SER) regroupe les principales entreprises des équipements de la route. Ensemble, ces derniers représentent un chiffre d'affaires de 1.5 milliards d'euros et plus de 5 000 emplois non délocalisables.

Le SER s'engage aux côtés des pouvoirs publics et des acteurs incontournables de la sécurité routière pour permettre à tous les usagers de la route et de la rue de bénéficier d'équipements performants, garants de leur sécurité.

Le SER est aussi une référence nationale en matière d'information sur la réglementation et la normalisation dans le domaine des équipements de la route.



Dispositifs
de retenue



Signalisation
verticale



Signalisation
horizontale



Sécurité, balisage,
chantiers



Régulation
du trafic



Mobilier et
aménagements
urbains

UN SYNDICAT ENGAGÉ EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Parce qu'ils alertent, préviennent et informent, les équipements de la route contribuent à renforcer la sécurité de tous les usagers de la route et de la rue : les automobilistes et les motards, mais aussi les cyclistes et les piétons. Les équipements de la route participent ainsi à la sécurité de tous.



Les équipements de la route contribuent AUSSI à diminuer le nombre d'accidents sur la route

L'une des missions du SER est de promouvoir et de défendre l'importance des équipements de la route dans la sécurité des usagers de la route et de la rue. Si la baisse du nombre d'accidents de la route est souvent attribuée à « l'effet radars » et aux actions de répression (lutte contre la vitesse ou l'alcool au volant), elle met rarement en lumière les effets bénéfiques de la qualité des infrastructures et des équipements de la route. Or, la diminution de l'accidentologie et de la mortalité sur les routes passe aussi par des infrastructures et une signalisation de qualité. L'une des missions du SER est donc valoriser le rôle essentiel des équipements dans la diminution des accidents sur la route et dans la rue.

Pour une véritable politique d'entretien des équipements de la route en France

Pour faciliter les déplacements et garantir la mobilité de tous en toute sécurité, le SER défend la mise en place d'une véritable politique d'entretien des équipements de la route et de la rue. Il ne s'agit pas forcément d'installer plus d'équipements mais de mieux assurer leur maintenance, afin de garantir leur performance de jour comme de nuit. L'entretien des équipements de la

route représente aussi un enjeu économique majeur : les industriels des équipements de la route sont des petites entreprises, qui créent et maintiennent des emplois en France.

Sensibiliser et informer les pouvoirs publics et les gestionnaires de routes

Engagé aux côtés des acteurs de la sécurité routière, le SER joue un rôle majeur de conseil et d'information auprès des collectivités locales et territoriales et des gestionnaires des routes. Interlocuteur incontournable des pouvoirs publics sur les sujets liés à la réglementation, le Syndicat organise régulièrement des sessions de formation et de sensibilisation des responsables techniques des collectivités locales.

LES MISSIONS DU SER

- **Démontrer et faire reconnaître**

l'importance des équipements de la route dans la sécurité routière.

- **Agir** en faveur d'une politique d'équipements de la route performante et homogène sur l'ensemble du territoire français.

- **Sensibiliser** les pouvoirs publics et les collectivités locales à la mise en œuvre d'une politique d'entretien efficace des équipements de la route.

- **Informier et former** les acteurs publics sur la réglementation et la normalisation en matière d'équipements de la route.

- **Agir** en faveur d'une normalisation européenne et française qui améliore constamment la sécurité des usagers de la route.

- **Défendre** les industriels d'un secteur créateur d'emplois et de dynamisme économique.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

ascquer

afnor
GROUPE

LES TRAVAUX
PUBLICS
FÉDÉRATION
NATIONALE

USIRF
Routes de France



Ministère
de l'Environnement,
de l'Énergie
et de la Mer

IDRIM

cen

URF
UNION ROUTIÈRE DE FRANCE

ERF

UN SYNDICAT REPRESENTATIF, ORGANISE AUTOUR DE 6 SECTIONS

De la conception de la signalisation routière à la réalisation de signalétique urbaine, le Syndicat des Equipements de la Route rassemble la majorité des acteurs impliqués dans la conception et la fabrication d'équipements de la route.

Le Syndicat est organisé autour de 6 sections :

- Signalisation horizontale,
- Signalisation verticale,
- Dispositifs de retenue,
- Régulation du trafic,
- Sécurité, balisage, chantiers,
- Mobiliers et aménagements urbains

Depuis Avril 2014, **Jean-Bernard Conrad** est le Président du Syndicat des Equipements de la Route.



• LES TROIS AXES DE TRAVAIL DU SER : POUR LA SECURITE. POUR TOUS. POUR DEMAIN.

Aux côtés de l'ensemble des acteurs de la sécurité routière, le SER agit en faveur d'une route responsable et durable, capable de favoriser la mobilité de tous. Sous l'impulsion de son Président **Jean-Bernard Conrad**, le SER s'est donné 3 axes de travail :

- **L'entretien des équipements de la route et de la rue** : pour garantir la visibilité et la lisibilité des équipements partout et pour tous.
- **L'égalité d'accès à la route** : pour garantir l'accessibilité de la route et la mobilité de tous, en particulier les seniors.
- **Innover pour la sécurité des usagers de la route et de la rue** : pour améliorer constamment la performance des équipements de la route et de la rue.



L'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS : UNE CONDITION ESSENTIELLE POUR LA SECURITE DES USAGERS DE LA ROUTE ET DE LA RUE

Un patrimoine routier vieillissant

L'entretien des équipements en France est particulièrement alarmant : le patrimoine routier ne cesse de se dégrader, avec des situations hétérogènes selon les régions, créant ainsi de réelles inégalités pour les usagers de la route. Si les sociétés d'autoroute ont pris conscience de l'importance de la maintenance des équipements pour garantir la lisibilité et la visibilité de la signalisation, l'état des équipements sur les routes secondaires est préoccupant. En France, la moyenne d'âge d'un panneau sur le parc français est de **17 ans**

alors que son niveau de performance est prévu pour 8 à 12 ans. De même, **30 à 40%** des panneaux installés sur le territoire français ont déjà dépassé leur durée de vie et ne sont donc pas conformes à la réglementation.

Pour les usagers de la route et de la rue, le manque de maintenance des équipements entraîne une insécurité permanente, avec des conséquences souvent dramatiques allant jusqu'à l'accident mortel. Le manque de lisibilité et de visibilité des équipements de la route pénalisent aussi certaines catégories de population plus fragilisées, notamment les conducteurs âgés.

La diminution des budgets et l'absence de politique nationale en cause

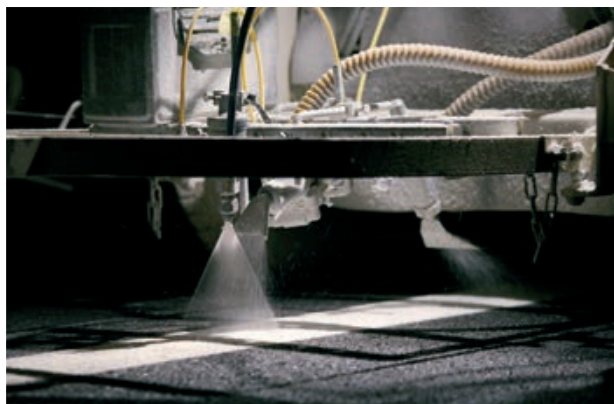
La situation se dégrade sur les routes, mais aussi en milieu urbain. En cause, la diminution constante des budgets des collectivités locales consacrés aux équipements de la route depuis 10 ans. Dans un contexte économique morose, l'arbitrage budgétaire des collectivités s'oriente davantage vers les actions sociales au détriment des investissements liés aux infrastructures. Ainsi, le **budget global de dotations des collectivités consacré aux équipements de la route (entretien d'équipements existants et vente de nouveaux équipements) a diminué de 50 M€/ an depuis 2013** (sur un budget global de 450 M€). Par ailleurs, la France ne dispose pas de véritable politique nationale d'équipement de la route, avec une vision à long terme sur la maintenance et le remplacement du patrimoine routier. Le niveau de service consacré aux équipements de la route est ainsi plus faible en France que dans les autres pays européens. Aucune réglementation n'oblige les gestionnaires de route français à entretenir et à maintenir la performance des équipements. Cette absence de réglementation peut entraîner des dangers pour les usagers de la route : le SER se mobilise par exemple pour la bonne visibilité de la route la nuit ou encore pour finaliser la norme EN 1317 concernant les dispositifs de retenue.

Des propositions concrètes pour maintenir la performance des équipements

Pour construire une route durable, le SER accompagne les pouvoirs publics dans cette réflexion au travers d'ateliers d'informations et formule des propositions concrètes.

- Mieux entretenir les équipements de la route pour garantir la sécurité de tous, en particulier pour les conducteurs âgés.

- Doter la France d'une véritable politique d'entretien et de maintenance des équipements de la route, permettant aux gestionnaires des routes de maîtriser leur maintenance.
- Réaliser un audit du parc existant permettant d'évaluer la cohérence et le niveau de performance des équipements de la route déjà installés sur le territoire français.
- Adopter une réglementation permettant de maintenir un niveau de performance constant et homogène des équipements de la route dans tous les départements.
- S'appuyer sur l'expertise et les innovations des industriels des équipements de la route, qui investissent plusieurs millions d'euros chaque année en R&D pour améliorer la performance des dispositifs.



L'EGALITE D'ACCES A LA ROUTE : GARANTIR LA MOBILITE DE TOUS, EN TOUTE SECURITE

Préserver la mobilité des conducteurs âgés

En 2030, la France comptera 20 millions de personnes âgées de plus de 60 ans. Avec l'allongement de l'espérance de vie, le vieillissement de la population pose la question du maintien des seniors sur la route. Face à cet enjeu de société, le Syndicat des Equipements de la Route s'engage aux côtés des acteurs de la sécurité routière pour maintenir la mobilité des conducteurs âgés.



La route : un vecteur d'autonomie pour les seniors.

Diminution de l'acuité visuelle et auditive, baisse des réflexes ou mauvaise visibilité de la signalisation : sur la route, les conducteurs âgés se sentent souvent en insécurité et restreignent leurs déplacements. Pourtant, pour nos aînés, conduire est synonyme d'autonomie et de lien social. La route leur permet d'améliorer leur qualité de vie au quotidien, en accédant plus facilement aux commerces, aux structures de loisirs ou de soins médicaux.

Des routes mal adaptées aux conducteurs âgés

Si la route doit rester un vecteur d'égalité et de cohésion sociale, en France, les infrastructures sont pourtant mal adaptées à la conduite des seniors. Le manque d'entretien généralisé des équipements de la route en est la première cause : peu visibles parce que mal entretenus, les panneaux, le marquage au sol ou la signalisation rendent la conduite difficile et peu sécurisante pour les personnes âgées.

Maintenir les seniors sur la route : des solutions existent.

Pour le Syndicat des Equipements de la Route, la route doit induire un comportement sécuritaire et permettre aux seniors de conserver leur mobilité en toute sécurité. Le SER participe donc activement au débat aux côtés des acteurs incontournables de la sécurité routière. Avec un objectif : redonner de la confiance aux conducteurs âgés. Le SER s'engage en faveur d'une route durable et responsable et agit auprès des pouvoirs publics et des gestionnaires de routes, en formulant des propositions concrètes :



- **Définir** une politique d'équipement et de gestion du patrimoine routier
- **Définir et maintenir** des niveaux de performance des équipements de la route pour assurer la sécurité des déplacements.
- **Engager** une politique de maintenance et d'entretien adaptée pour garantir une visibilité et une lisibilité par tous les temps, de jour comme de nuit.
- **Adapter** la route aux besoins particuliers des conducteurs âgés pour construire une route aidante et intuitive.
- **S'appuyer** sur les solutions et les innovations des industriels des équipements de la route pour améliorer la lisibilité et la visibilité de la route.
- **Mobiliser** les constructeurs et les équipementiers automobiles pour concevoir des véhicules adaptés à la conduite des seniors.



- **Une route plus efficace, pour réduire le temps de mobilité des usagers :** de la gestion du trafic en temps réels aux équipements de la route connectés, les industriels travaillent activement sur des technologies capables de mieux réguler la circulation mais aussi de garantir une gestion optimale de la maintenance des équipements de la route et de la rue.

La route intelligente ne se fera pas sans des équipements de la route performants.

Si la route intelligente fait rêver d'une mobilité connectée, confortable, simple et rapide, elle ne pourra pas émerger sans équipements de la route performants. Comment envisager que la voiture intelligente comme la Google Car puisse circuler sur nos routes, si la signalisation est absente ou illisible ? Comment assurer la sécurité et l'égalité des usagers de la route intelligente si l'état des équipements n'est pas homogène partout en France ?

Le SER participe largement au débat sur l'avenir de la route,

en sensibilisant les pouvoirs publics sur les enjeux de la route intelligente. Le syndicat formule aussi des orientations pour préparer dès aujourd'hui la route de demain :

- **Engager** une véritable politique publique nationale d'aménagement des espaces routiers et urbains, déclinée au niveau des territoires.
- **Définir** une politique d'équipement de la route à la hauteur du défi technologique.
- **Aménager** les routes pour garantir l'homogénéité et la cohérence d'une route intelligente.
- **Rationaliser et rendre cohérent** l'ensemble des dispositifs de signalisation sur la route et dans la rue pour harmoniser les équipements de la route au niveau national.
- **Mettre en œuvre** les conditions techniques et technologiques pour garantir le bon fonctionnement de la route du futur.
- **Consacrer** les moyens financiers nécessaires aux équipements de la route.
- **Engager** l'ensemble de la filière de la route dans une réflexion commune pour penser les métiers, les compétences nécessaires à l'arrivée de la route intelligente.

